

**ARRÊTÉ PRÉFECTORAL MODIFIANT L'ARRÊTÉ DU 8 JANVIER 2021  
FIXANT LE CALENDRIER DES APPELS  
À LA GÉNÉROSITÉ PUBLIQUE POUR L'ANNÉE 2021**

La préfète du Loiret  
Chevalier de la Légion d'honneur

**Vu** les articles L. 2212-2 et L.2215-1 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

**Vu** la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 relative au contrat d'association ;

**Vu** la loi n° 91-772 du 7 août 1991 relative au congé de représentation en faveur des associations et des mutuelles et au contrôle des comptes des organismes faisant appel à la générosité publique ;

**Vu** le décret n° 92-1011 du 17 septembre 1992 relatif au contrôle des comptes des organismes faisant appel à la générosité publique ;

**Vu** l'arrêté préfectoral du 9 octobre 1957 modifié, relatif à l'interdiction des quêtes, ventes d'insignes, de vignettes et autres objets sans valeur marchande, sur la voie ou dans les lieux publics ;

**Vu** l'arrêté préfectoral du 8 janvier 2021 fixant le calendrier des appels à la générosité publique pour l'année 2021 ;

**Sur** la proposition du secrétaire général de la préfecture du Loiret,

**ARRETE**

**Article 1er** – L'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté préfectoral du 8 janvier 2021 fixant le calendrier des appels à la générosité publique pour l'année 2021 est modifié comme suit : le calendrier fixant la liste des journées nationales d'appel à la générosité publique pour l'année 2021 est fixé comme suit :

DATES	MANIFESTATIONS	ORGANISMES
Du lundi 4 janvier au dimanche 7 février <b>avec quête le 7 février</b>	Campagne de solidarité « L'école est un droit, les vacances aussi »	La jeunesse au plein air
Du vendredi 29 janvier au dimanche 31 janvier <b>avec quête tous les jours</b>	Journée mondiale des lépreux	Fondation Raoul Follereau

Du vendredi 29 janvier au dimanche 31 janvier <b>avec quête tous les jours</b>	Journée mondiale des lépreux	Oeuvres hospitalières françaises de l'Ordre de Malte
Jeudi 11 mars <b>avec quête</b>	Journée nationale aux victimes d'actes de terrorisme	Ouvre nationale du Bleuet de France
Du lundi 15 mars au dimanche 21 mars <b>avec quête tous les jours</b>	Semaine nationale des personnes handicapées physiques (SNPH)	APF FRANCE HANDICAP
Du lundi 22 mars au dimanche 04 avril <b>avec quête tous les jours</b>	Sidaction multimédias 2021 et animations régionales	SIDACTION
Du vendredi 7 mai au dimanche 9 mai <b>avec quête tous les jours</b>	Commémoration de la victoire du 8 mai 1945	Œuvre Nationale du Bleuet de France
Du lundi 17 mai au dimanche 23 mai <b>avec quête tous les jours</b>	Semaine nationale du Refuge (journées nationales contre l'homophobie et la transphobie)	Le Refuge
Du samedi 22 mai au dimanche 30 mai <b>avec quête tous les jours</b>	Journées nationales de la Croix Rouge Française	La Croix Rouge Française
Du lundi 24 mai au dimanche 6 juin <b>avec quête les 5 et 6 juin</b>	Aide au départ en vacances des enfants et des jeunes	Union Française des Centres de Vacances et de Loisirs (U.F.C.V.)
Du mardi 1 <sup>er</sup> juin au dimanche 6 juin <b>avec quête tous les jours</b>	Journées nationales contre la leucémie	Association Cent pour Sang la Vie
Du samedi 12 juin et dimanche 13 juin <b>avec quête tous les jours</b>	Agir pour une Terre Solidaire	CCFD-Terre Solidaire
Du lundi 14 juin au lundi 28 juin <b>avec quête tous les jours</b>	Journée mondiale de la lutte contre la SLA du 21 juin	Association pour la Recherche sur la Sclérose Latérale Amyotrophique
Du mardi 13 juillet au mercredi 14 juillet <b>avec quête tous les jours</b>	Fête nationale (pour le chevauchement avec la Fondation M. De Lattre : accord préalable)	Oeuvre Nationale du Bleuet de France
Du mardi 13 juillet mercredi 14 juillet <b>avec quête tous les jours</b>	Fête nationale	Fondation Maréchal de Lattre
Du samedi 18 septembre au dimanche 26 septembre <b>avec quête tous les jours</b>	Campagne nationale de sensibilisation du public à la maladie d'Alzheimer (21 septembre journée mondiale Alzheimer)	France Alzheimer
Du samedi 2 octobre au dimanche 3 octobre <b>avec quête tous les jours</b>	Journées nationales des associations de personnes aveugles et malvoyantes	Confédération française pour la promotion sociale des aveugles et amblyopes (CFPSAA)
Du lundi 4 octobre au dimanche 10 octobre <b>avec quête les 9 et 10 octobre</b>	Semaine nationale des personnes handicapées physiques (SNPH)	Oeuvres hospitalières françaises de l'Ordre de Malte
Du lundi 11 octobre au dimanche 17 octobre <b>avec quête tous les jours</b>	Journées de solidarité des associations de l'UNAPEI « opérations brioches »	Union nationale des associations de parents, de personnes handicapées mentales et leurs amis (UNAPEI)
Du jeudi 28 octobre au mardi 12 novembre <b>avec quête tous les jours</b>	Journée nationale des sépultures des « Morts pour la France »	Le Souvenir Français
Du lundi 8 novembre au samedi 13 novembre <b>avec quête tous les jours</b>	Campagne de l'Oeuvre Nationale du Bleuet de France (Commémoration de l'Armistice 1918)	Oeuvre Nationale du Bleuet de France
Du samedi 20 novembre au dimanche 21 novembre <b>avec quête tous les jours</b>	Journées nationales du Secours Catholique	Le Secours Catholique
Du lundi 15 novembre au dimanche 28 novembre <b>avec quête les 21 et 28 novembre</b>	Campagne nationale contre les maladies respiratoires (campagne nationale du timbre)	Fondation du Souffle – Comité National contre les Maladies Respiratoires (CNMR)
Du samedi 27 novembre au samedi 4 décembre <b>avec quête tous les jours</b>	Journée mondiale de la lutte contre le SIDA (1 <sup>er</sup> décembre) et animations régionales	SIDACTION
Mercredi 1 <sup>er</sup> décembre <b>avec quête</b>	Journée mondiale de la lutte	AIDES

	contre le SIDA (1 <sup>er</sup> décembre)	
Du vendredi 3 décembre au dimanche 12 décembre <b>avec quête tous les jours</b>	Téléthon 2021	AFM-TELETHON (Association Française contre les Myopathies)
Du samedi 18 décembre au dimanche 19 décembre <b>avec quête tous les jours</b>	Agir pour une Terre Solidaire	CCFD – Terre Solidaire
Du samedi 4 décembre au samedi 25 décembre <b>avec quête tous les jours</b>	Collecte nationale des marmites de l'Armée du Salut	Armée du salut

**Article 2** – Les autres dispositions de l'arrêté préfectoral du 8 janvier 2021 demeurent sans changement.

**Article 3** : Le secrétaire général de la préfecture du Loiret, les sous-préfets, les maires, le directeur départemental de la sécurité publique, le commandant du groupement de gendarmerie du Loiret et tous les agents de la force publique sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au recueil des actes administratifs de la préfecture du Loiret.

Fait à Orléans, le **25 MARS 2021**

Pour la préfète et par délégation,  
le secrétaire général,



**Thierry DEMARET**

*Dans un délai de deux mois à compter de la date de notification ou de publication du présent acte, les recours suivants peuvent être introduits, conformément aux dispositions de l'article R.421-1 et suivants du code de justice administrative et du livre IV du code des relations entre le public et l'administration :*

- un recours gracieux, adressé à M. le Préfet du Loiret - Service de la coordination des politiques publiques et de l'appui territorial - 181 rue de Bourgogne - 45042 Orléans cedex ;
- un recours hiérarchique, adressé au(x) ministre(s) concerné(s).

*Dans ces deux cas, le silence de l'Administration vaut rejet implicite au terme d'un délai de deux mois.*

*Après un recours gracieux ou hiérarchique, le délai du recours contentieux ne court qu'à compter du rejet explicite ou implicite de l'un de ces recours.*

- un recours contentieux, en saisissant le Tribunal Administratif, 28 rue de la Bretonnerie - 45057 Orléans cedex 1.

*Le tribunal administratif peut également être saisi par l'application informatique Télérecours accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)*

